

POLÉMIQUE AUTOUR D'UN ACCORD MILITAIRE

## Le président tunisien met les choses au clair

P3



De la Syrie au Sahel  
Le Groupe A3+ défend une approche  
globale pour la paix et la stabilité

P11

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Stellantis présente la Fiat Grande  
Panda assemblée en Algérie

P2

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS (DGI)

Ouverture exceptionnelle  
des recettes aujourd'hui

P2

Industrie automobile  
Stellantis présente la  
Fiat Grande Panda  
assemblée en Algérie

Le groupe Stellantis a marqué sa présence à la Foire de la production algérienne (FPA) en exposant la nouvelle Fiat Grande Panda, un modèle assemblé dans les ateliers de l'usine Fiat de Tafraoui, à l'ouest du pays. L'événement, qui a ouvert ses portes jeudi 18 décembre à la Safex des Pins Maritimes à Alger, a été inauguré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Considérée comme l'un des rendez-vous économiques majeurs en Algérie, la FPA réunit plus de 600 entreprises nationales et internationales, faisant de cette manifestation le deuxième plus grand événement du pays après la Foire internationale d'Alger. À cette occasion, Stellantis, à travers sa marque italienne Fiat, a mis en avant son engagement dans le développement de l'industrie automobile nationale.

Sur son stand, le groupe automobile franco-italo-américain présente la Fiat Grande Panda comme le premier véhicule touristique produit en CKD dans l'histoire de l'Algérie. Le constructeur souligne que ce modèle illustre les avancées réalisées en matière de localisation des pièces et composants, conformément à la feuille de route visant à renforcer l'intégration locale. Les visiteurs ont ainsi l'opportunité de découvrir futur modèle phare de Fiat sur le marché algérien, ainsi que les différentes étapes de son processus de fabrication, depuis l'assemblage jusqu'aux composants intégrés localement. Stellantis El Djazaïr rappelle que depuis l'inauguration de l'usine Fiat en décembre 2023, près de 70 000 véhicules ont été produits, générant plus de 5 000 emplois directs et indirects. Le site industriel a également permis le développement d'un portefeuille de plus de 300 références de pièces destinées à la production et de 350 autres pour le réseau après-vente.

En septembre 2025, l'usine a franchi une étape importante avec le lancement de la production des premières caisses de la Fiat Grande Panda dans les ateliers de ferrage et de peinture désormais pleinement opérationnels. Selon Stellantis, cette avancée, inédite pour l'industrie automobile nationale, permettra d'atteindre un taux d'intégration locale de 30 % sur ce modèle dès 2026, tout en favorisant le développement des compétences locales.

Par ailleurs, le groupe a annoncé la mise en place de cinq partenariats pédagogiques avec des universités et grandes écoles d'ingénierie algériennes, afin de créer des filières dédiées à l'industrie mécanique et d'offrir aux étudiants une immersion concrète dans un environnement industriel de haut niveau.

R.N

Direction générale des impôts (DGI)  
Ouverture exceptionnelle des recettes aujourd'hui

Les recettes des impôts seront exceptionnellement ouvertes aujourd'hui samedi, au profit des contribuables concernés par la souscription de la déclaration mensuelle G50 du mois de novembre 2025 et le paiement des droits y afférents, a indiqué la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. La Direction a précisé que les recettes des impôts relevant des centres des impôts ainsi que les

FOIRE DE LA PRODUCTION ALGÉRIENNE

# Le président de la République visite plusieurs stands

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a effectué jeudi après-midi une visite de plusieurs stands lors de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), inaugurée au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger.

La visite a débuté par le nouveau "Pavillon Palestine", où le président a reçu des explications détaillées sur cet espace d'exposition de la part du Directeur général de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), M. Karim Boukaddoum. Il a ensuite assisté à une présentation de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, portant sur la répartition du tissu économique, le bilan des opérateurs dans la production de biens et de services et la participation des entreprises algériennes.

Le président Tebboune s'est ensuite rendu au pavillon du ministère de la Défense nationale (MDN) pour s'informer sur les avancées de l'industrie militaire, notamment la fabrication de véhicules de combat, de systèmes d'armement et de drones. Il a visité le stand de l'Établissement de construction mécanique de Khchela, spécialisé dans les armes légères, et a pris connaissance du fusil à pompe semi-automatique, symbole de l'excellence de l'industrie militaire nationale.

La visite s'est poursuivie au stand de la Base centrale logistique de la 1ère Région militaire,



présentant les technologies de fabrication de batteries et d'énergie, puis à l'Établissement de rénovation des matériaux automobiles, où il a découvert le développement des chambres froides, en phase avec les besoins des unités de l'Armée et l'objectif d'autosuffisance. Le président a également exploré le secteur pharmaceutique, en particulier les activités du groupe LDM et sa nouvelle usine de production de traite-

ments hormonaux, la cinquième dans le monde pour les médicaments antithyroidiens, issue d'un partenariat algéro-allemand. Il s'est ensuite rendu au Centre national de recherche en biotechnologie (CRBT) de Constantine, découvrant ses innovations en agriculture tubulaire et sa contribution à la formation et à la santé. Tebboune a visité plusieurs grands groupes industriels, notamment Giprait, leader des

produits laitiers, AGRODIV dans l'agro-industrie, Tosy-Algérie dans la sidérurgie avec ses projets à Gara Djebilet et Béchar, ainsi que CERAM DECOR, spécialisé dans la céramique et exportant vers plus de 25 pays. Lors de ces visites, le président a pu prendre connaissance des stratégies, réalisations et expansions de ces entreprises, illustrant la valorisation de la production nationale.

R.N

## Ministère de l'Intérieur Vers une réforme du système financier local

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a souligné, mercredi soir, que le renforcement de la gouvernance locale et l'instauration d'une administration territoriale capable de répondre efficacement aux besoins des citoyens s'inscrivent au cœur des réformes continues que l'Etat s'attèle à concrétiser. Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi relatif à l'organisation territoriale du pays, il a affirmé que "le renforcement de la gouvernance locale, la réalisation d'une répartition équilibrée et cohérente des unités administratives et la prise en charge des besoins des citoyens constituent une démarche importante qui s'inscrit au cœur des réformes continues de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Il a ajouté que son secteur s'attèle à "élaborer une feuille de

route pour la réforme du système financier local en vue de permettre aux collectivités locales de mobiliser leurs propres ressources, sans dépendance excessive aux allocations et transferts du budget de l'Etat, susceptible de réduire leur autonomie". Concernant les critères de découpage administratif, le ministre a rappelé que les wilayas du Sud "détiennent la part du lion dans ce découpage", indiquant que l'objectif est de "résoirer les distances et de permettre aux autorités locales de mieux maîtriser la gestion des affaires publiques", soulignant que l'opération "se poursuivra pour englober d'autres régions du pays si nécessaire, et à chaque fois que les conditions du découpage sont réunies". Dans but d'améliorer la gestion des affaires locales, il a estimé nécessaire "la révision du découpage administratif des communes, une question qui sera étudiée prochainement", précisant à propos

que "la réussite de toute stratégie demeure tributaire de la disponibilité des moyens nécessaires".

Pour le ministre, la promulgation des lois relatives à la commune et à la wilaya représente "une étape stratégique majeure visant à renforcer la décentralisation et à dynamiser la participation des citoyens à la gestion de leurs affaires locales, notamment à travers les nouveaux mécanismes proposés en matière d'élargissement des prérogatives des élus". A cette occasion, M. Sayoud a salué "le travail et les efforts des élus qui ont permis d'éviter toute situation de blocage durant leur mandat, et ont démontré leur capacité à gérer les affaires locales", les appellant à "redoubler d'efforts au service du citoyen et à faire face aux problèmes auxquels il est confronté".

R.N

recettes classiques ouvriront, à titre exceptionnel, aujourd'hui, samedi 20 décembre, de 08h30 à 16h00, afin de permettre aux contribuables de régulariser leurs obligations déclaratives et de paiement dans les meilleures conditions.

La Direction générale des impôts a, par ailleurs, indiqué que le dernier délai de souscription de la déclaration mensuelle relative au mois de novem-

bre 2025 est fixé au dimanche 21 décembre 2025. Dans ce cadre, la DGI a renouvelé le rappel selon lequel les contribuables relevant des services fiscaux dotés du système d'information de la Direction générale des impôts "Jibaya' tic", et disposant de comptes d'accès à l'espace de télé-déclaration et de télépaiement, peuvent effectuer leurs déclarations et paiements par voie électronique, 24h/24, tous les

jours de la semaine, jusqu'à minuit du dimanche 21 décembre 2025. La Direction a également invité les contribuables n'ayant pas encore obtenu leurs comptes d'accès à l'espace de télé-déclaration et de télépaiement à se rapprocher, dans les plus brefs délais, des services fiscaux dont ils relèvent, au niveau des centres des impôts ou des inspections des impôts, afin de les obtenir.

R.N

# BANQUE D'ALGÉRIE

## Nouvelles conditions pour l'accès au droit de change

*La nouvelle mesure qui prévoit le paiement de la contrepartie en dinars exclusivement via des moyens de paiement scripturaux (carte CIB, chèque bancaire ou virement), le paiement en espèces n'étant plus admis, vise à "protéger le citoyen en lui permettant de traiter avec des institutions financières et non avec des personnes".*

Le Vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Benbahane, a déclaré, jeudi, que les deux dernières notes émises par la Banque d'Algérie (BA) concernant le droit de change pour voyage à l'étranger, prévoient de nouvelles procédures d'octroi, visent à mieux organiser et réguler l'opération et à mettre un terme aux dépassements récemment enregistrés. Dans une déclaration à la Radio nationale, le responsable a précisé que la nouvelle mesure, qui prévoit le paiement de la contrepartie en dinars exclusivement via des moyens de paiement scripturaux, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou le virement, le paiement en espèces n'étant plus admis, vise à "protéger le citoyen en lui permettant de traiter avec des institutions financières et non avec des personnes, et faire en sorte que le droit de change bénéficie à la personne concernée et non à des tiers".

Après avoir mis l'accent sur "la coordination étroite" entre la Banque d'Algérie et les autres banques commerciales pour faciliter l'ouverture d'un compte au profit du citoyen dès le dépôt de sa demande, M. Benbahane a précisé que les nouvelles mesures organisationnelles s'inscrivent en droite ligne avec la transformation numérique qui connaît l'Algérie. Dans ce contexte, il a fait observer que "le processus de numérisation de l'économie nationale ainsi que les opérations financières commence par l'ouverture d'un compte bancaire, au niveau de la poste ou des banques, une opération qui a été facilitée au maximum par l'ensemble des banques commerciales".

A cet égard, il a rappelé que le réseau bancaire national compte actuellement un total de 1800 agences bancaires à travers l'ensemble du territoire national, ce qui permet, a-t-il indiqué, d'optimiser les services bancaires et financiers aux citoyens, de manière à garantir l'inclusion financière. Interrogé sur le caractère obligatoire ou non de l'ouverture d'un compte bancaire pour chaque membre de la famille dans le cas d'un voyage familial, M. Benbahane a précisé que la législation en vigueur permet au chef de famille d'ouvrir un compte bancaire à partir duquel peuvent effectuer des opérations les enfants n'ayant pas atteint l'âge légal pour ouvrir un compte bancaire ou ceux qui sont encore à la charge de leur famille.



Par ailleurs, la BA avait annoncé, mardi dernier, à travers deux notes adressées aux banques, de nouvelles modalités de règlement de la contre-valeur en dinars du droit de change pour voyage à l'étranger, dans le but de garantir l'octroi de ce droit exclusivement aux bénéficiaires effectifs. A cet égard, la BA a expliqué que l'octroi du droit de change est désormais subordonné à la détention, par le demandeur, d'un compte bancaire, et que les établissements bancaires doivent, dans ce cadre, mettre en œuvre l'ensemble des mesures de vigilance, notamment celles relatives à la connaissance du client, à la vérification de l'identité et à l'évaluation de la cohérence des opérations avec le profil du titulaire.

Il est en outre exigé que la contre-valeur en dinars du montant en devises doit être réglée exclusivement par des moyens scripturaux émis par les banques, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou tout autre instrument scriptural autorisé, le paiement en espèces n'étant plus admis.

Les nouvelles modalités stipulent également que l'encaissement de la contre-valeur en dinars du droit de change relève exclusivement des banques, le règlement sera effectué directement auprès de la banque par le bénéficiaire effectif du droit de change ou par tout citoyen résident au profit de son conjoint ou de ses ayants droit.

Synthèse : Ali.C

## Nouvelles conditions pour l'accès au droit de change Le président tunisien met les choses au clair

Le président tunisien Kaïs Saïed est monté au créneau, jeudi 18 décembre, pour répondre à la diffusion, sur les réseaux sociaux et par certains médias tunisiens basés à l'étranger, de documents prétendument liés à un accord militaire entre la Tunisie et l'Algérie. Le chef de l'État a catégoriquement démenti l'authenticité de ces documents, dénonçant une nouvelle tentative de désinformation visant les institutions du pays.

Cette réaction est intervenue lors de la réception, au palais de Carthage, de la cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, au lendemain de rassemblements de soutien organisés dans plusieurs régions du pays. Ces marches faisaient suite à une manifestation tenue quelques jours plus tôt à Tunis par des forces de l'opposition, dans un climat politique marqué par de fortes tensions et une intensification des attaques médiatiques contre le pouvoir en place. Selon un communiqué de la présidence tunisienne, Kaïs Saïed a fustigé « l'égarement » de ceux qui, selon lui, « persistent à nuire au peuple tunisien », rappelant avec fermeté que l'État ne saurait être gouverné « à travers des publications circulant dans le cyberspace ou par des documents fictifs, fabriqués de toutes pièces ». Il a également assuré que les auteurs de ces campagnes sont « démasqués et bien connus de tous », laissant entendre que leurs motivations sont essentiellement politiques.

La polémique trouve son origine dans la publication, par des pages et médias proches de l'opposition, de

documents non authentifiés concernant le contenu de l'accord de coopération militaire signé entre l'Algérie et la Tunisie. D'autres documents, tout aussi contestés, faisaient état d'une prétendue entente entre la Tunisie et l'Union européenne sur la gestion de la migration irrégulière. Ces publications accusent le président Kaïs Saïed d'avoir consenti à des concessions portant atteinte à la souveraineté nationale.

Or, les autorités tunisiennes rappellent que l'accord militaire avec l'Algérie, signé officiellement le 7 octobre dernier, ne constitue nullement une nouveauté. Un mois après sa signature, le ministre tunisien de la Défense, Khaled Souhi, avait précisé que cet accord remonte en réalité à 2001 et qu'il a simplement été actualisé afin de renforcer et d'élargir la coopération bilatérale. Cette mise à jour vise notamment la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la sécurisation des frontières communes.

Le ministre avait alors souligné que la coopération militaire entre Alger et Tunis relève d'un « choix stratégique » fondamental, indispensable à la sécurité et à la stabilité non seulement des deux pays, mais de l'ensemble de la région. Les autorités tunisiennes considèrent ainsi que la controverse actuelle repose sur une instrumentalisation politique de documents falsifiés, destinée à alimenter la défiance et à fragiliser l'État dans un contexte régional et national sensible.

A rappeler que, depuis mardi dernier, des vidéos

montrant l'arrivée de bus transportant des touristes algériens à Tunis font l'objet d'une instrumentalisation politique. Ces images ont été utilisées pour affirmer, à tort, que ces bus acheminaient des manifestants venus soutenir le président tunisien Kaïs Saïed lors des rassemblements organisés mercredi à l'occasion de la fête de la Révolution tunisienne, à l'appel de coordinations locales pro-Saïed. En réalité, les vidéos ont été filmées par une citoyenne tunisienne ayant capté des touristes algériens à proximité de leurs bus. Toutefois, à travers ses propres commentaires — et non ceux des personnes filmées — elle a laissé entendre que ces visiteurs étaient venus participer aux célébrations aux côtés des Tunisiens. Malgré le caractère manifeste de cette mise en scène, le magazine « Mim », dirigé par Soumaya Ghannouchi, fille du président du mouvement Ennahdha, a relaté la vidéo.

Cette publication a ensuite été amplifiée par plusieurs blogueurs et responsables politiques opposés à Kaïs Saïed, y compris d'anciens responsables gouvernementaux. Ces derniers ont saisi l'occasion pour tenter d'impliquer l'Algérie dans la politique intérieure tunisienne, allant jusqu'à évoquer une supposée ingérence algérienne. Selon le texte, cette polémique repose sur une interprétation erronée et une exploitation délibérée d'images sorties de leur contexte à des fins politiques.

Sid Ali

REGISTRE DU COMMERCE  
Plus de 2,4 millions d'opérateurs inscrits  
jusqu'à décembre

Le nombre total des opérateurs économiques inscrits au registre du commerce a dépassé 2,4 millions, a révélé la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, dans un exposé présenté jeudi devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de la 33e édition de la Foire de la production algérienne (FPA) au Palais des expositions. Elle a expliqué que le nombre total des inscrits au registre du commerce s'élève à 2.419.913 opérateurs au 10 décembre courant, répartis entre 2.145.557 personnes physiques (89 % du total des inscrits) et 274.356 personnes morales (entreprises).

Concernant la répartition des opérateurs économiques par secteur d'activité, les données présentées par la ministre révèlent que 42,11 % exercent dans le commerce de détail (1.092.176 commerçants), 37,6 % dans les services (975.346 opérateurs) et 14,45 % dans la production de services et de biens (374.748 opérateurs), contre 4,45 % dans le commerce de gros (115.423), 0,90 % dans l'importation pour la vente en l'état (23.243), 0,31 % dans l'exportation (8.111) et 0,18 % dans la production artisanale (4.666).

Evocant le développement des entreprises de production ces cinq dernières années, Mme Abdellatif a souligné que leur nombre a augmenté de plus de 36.000 opérateurs économiques, passant de 338.039 en 2020 à 374.748 début décembre en cours (+10 %), dont 275.429 sont des personnes physiques (73 % du nombre total) et 99.319 sont des personnes morales (27 %).

Selon les mêmes données, plus de 50 % des opérateurs actifs dans la production de biens et de services sont concentrés dans dix (10) wilayas, à savoir, Alger, Oran, Tizi Ouzou, Sétif, Bejaïa, Constantine, Blida, Boumerdès, Batna et Bordj Bou Arreridj.

R.E

PORT DE DJENDJEN (JIJEL)

Un important plan de développement élaboré

"Le port de Djen-Djen, un pôle prometteur pour le développement économique, réalités et perspectives" a constitué, jeudi à la salle de conférences de la cité administrative de Jijel, le thème d'une journée d'étude dédiée aux projets futurs visant à développer cette infrastructure portuaire et à renforcer son rôle de locomotive du développement économique.

Le président-directeur général du port de Djen-Djen, Walid Boukous, a indiqué à l'APS, en marge des travaux, qu'"un plan important de développement du port a été élaboré à travers des programmes d'investissement prometteurs pour son expansion et pour en faire un pôle stratégique pour les différentes activités portuaires et un pilier important du développement économique du pays". Il a également souligné que lors de cette rencontre organisée en coordination avec les services de la wilaya de Jijel, en présence de représentants de nombreux secteurs liés à cette infrastructure portuaire, les principales réalisations et les programmes futurs devant être mis en œuvre pour en faire une "véritable force" en phase avec les évolutions économiques qui connaît le pays ont été présentés.

De son côté, le wali de Jijel, Ahmed Meguellati, a indiqué que cette rencontre vise à "mettre en lumière le rôle stratégique du port de Djen-Djen dans le soutien à la dynamique économique, et à débattre des perspectives de son développement et du renforcement de ses capacités logistiques, ce qui permettrait de promouvoir l'investissement, de créer des richesses et des emplois, et de soutenir un développement économique durable à l'échelle locale et nationale". Il a ajouté que "les différents programmes devant être réalisés au port, au cours des prochaines années, lui permettront d'occuper une place centrale et un rôle de centre logistique régional apte à renforcer le commerce et à soutenir les exportations grâce à la réalisation du terminal à conteneurs de 1.500 m de long, pour une capacité de 2 millions de conteneurs/an, et la réalisation du terminal minéralier d'une capacité de traitement de 7 millions de tonnes/an. Il a également évoqué, dans ce contexte, le projet d'extension du port sur une superficie de 350 hectares et la création d'une zone franche à caractère industriel et commercial sur une superficie estimée à 1.500 hectares.

M. Meguellati a souligné que les hautes autorités du pays s'emploient à hisser le port de Djen-Djen au rang de pilier important de l'économie nationale qui constituera une "porte vers les pays méditerranéens et du monde".

R.E

CIMENT

# Le groupe GICA lorgne le marché tchadien

Une équipe de spécialistes de GICA se rendra au Tchad afin d'évaluer les potentialités techniques, industrielles et minières pour le développement du secteur de l'industrie du ciment de ce pays africain, et de formuler les recommandations nécessaires concernant la conception et l'exploitation des futures unités de production.

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé, jeudi, une réunion de travail avec la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndolenoji Alixe Naïmby, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et de la secrétaire d'Etat chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, pour examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale. Etaient également présents à cette réunion, tenue au siège du ministère des Hydrocarbures et des Mines, le PDG du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), Rabah Guessoum, de hauts cadres des secteurs de l'industrie et des hydrocarbures et des mines, ainsi que des responsables et des cadres du ministère tchadien du Pétrole, des Mines et de la Géologie, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie.

La rencontre a été l'occasion d'examiner les moyens de faire bénéficier la République du Tchad de l'expertise algérienne, notamment dans le domaine de l'industrie du ciment, développant un modèle de réussite dans l'industrie nationale, ayant permis au pays d'atteindre l'autosuffisance et de développer d'importantes capacités d'exportation, a précisé le communiqué. La rencontre a également permis d'évoquer les perspectives en matière d'accompagnement technique, la réalisation d'un diagnostic industriel et minier, et le transfert d'expertises et de connaissances, en vue de contribuer au développement de la filière cimentière au Tchad.

A cet égard, M. Bachir a affirmé la disposition de l'Algérie à partager son expertise avec la partie tchadienne dans les domaines de l'industrie du ciment et des matériaux de



construction, à travers l'accompagnement technique et la formation des compétences. Il a aussi évoqué la possibilité pour le Tchad de transformer localement le clinker algérien en ciment dans les unités de broyage, comme solution transitoire initiale pour combler le déficit enregistré sur le marché tchadien, en attendant l'entrée en service des usines de production intégrées.

De son côté, M. Arkab a souligné que l'Algérie était pleinement disposée à accompagner la République du Tchad, notamment dans les domaines de l'industrie du ciment, de l'exploitation des ressources minières, des mines et des hydrocarbures, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération régionale et à soutenir les pays frères dans les secteurs industriel, minier et énergétique.

Pour sa part, la ministre tchadienne a indiqué que son pays connaît une dynamique de développement accélérée, soulignant que le ciment

constitue un matériau essentiel et central pour la réalisation des projets d'infrastructures et le développement du secteur de l'habitat. Elle a ajouté que son pays dispose d'importantes ressources minières exploitables dans le domaine de l'industrie du ciment, mais qu'il ne compte actuellement que deux cimenteries, qui ne couvrent pas les besoins nationaux.

Lors de la réunion, les deux parties sont convenues d'envoyer une équipe de spécialistes de GICA afin d'évaluer les potentialités techniques, industrielles et minières pour le développement du secteur de l'industrie du ciment au Tchad, et de formuler les recommandations nécessaires concernant la conception et l'exploitation des futures unités de production, insistant sur la poursuite de la coordination et de la concertation pour la concrétisation de projets de coopération dans les domaines de l'industrie du ciment et des matériaux de construction et de l'exploitation des ressources minières, des mines et des hydrocarbures.

Synthèse : S.A.K

LE 9E SALON DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE À EL-OUED

# Le renforcement de l'accompagnement technique des agriculteurs recommandé

Les participants au 9e Salon de l'agriculture saharienne "Agro-Souf" clôturé jeudi à El-Oued, ont souligné la nécessité de renforcer l'accompagnement technique des agriculteurs en vue de produire des denrées agricoles exportables. Lors des rencontres organisées dans le cadre de ce rendez-vous économique, les intervenants, dont des universitaires, promoteurs et professionnels, ont mis en avant le rôle pivot d'un tel accompagnement technique, fondé sur une connaissance

scientifique, pour obtenir un produit agricole de bonne qualité et compétitif sur les marchés internationaux.

Dans ce contexte, l'expert en agronomie saharienne, Ahmed Allali, (Université d'El-Oued), a souligné l'importance de la formation des agriculteurs à travers la mise en place d'un programme de vulgarisation susceptible d'améliorer leurs savoir-faire et de répondre au mieux aux exigences du marché en matière de produits agricoles, précisant que la vulgarisation agricole constitue l'un

des mécanismes essentiels d'accompagnement des producteurs.

Plus de 300 agriculteurs ont bénéficié, lors de ces rencontres, de cours théoriques et pratiques dans divers filières liées à l'agronomie saharienne, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi.

Les travaux se sont articulés, selon les organisateurs, autour de plusieurs thèmes, tels que "la qualité du produit agricole et l'exportation", "l'utilisation

rationnelle des engrains et pesticides", "la bonne gestion des exploitations agricoles", "l'utilisation rationnelle des eaux d'irrigation" et "la vulgarisation et l'accompagnement agricoles". Le 9e Salon d'agronomie saharienne "Agro-Souf" (15-18 décembre) a été organisé en coordination avec la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Oued.

R.E



CONSTANTINE

## Ouverture de trois bureaux de liaison de l'ANGEM en milieu universitaire



Trois (3) bureaux de liaison (université – entreprise), relevant de l'antenne de Constantine de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ont été ouverts au sein des universités (Constantine 1, 2 et 3), a appris l'APS jeudi auprès du directeur de cette antenne, Badreddine Boudjellal. L'ouverture de ces bureaux de liaison s'inscrit dans le cadre de la signature de conventions de partenariat entre l'ANGEM et ces établissements d'enseignement supérieur, visant à se rapprocher des étudiants diplômés ou en fin de cursus universitaire, les aider dans leur démarche de recherche d'emploi et les familiarisant aux techniques

d'accès au marché du travail via les dispositifs gérés par cette agence, a-t-il précisé.

S'inscrivant aussi dans le cadre de l'ouverture de l'Université sur l'environnement économique et social, ces bureaux, a ajouté le même responsable, ont pour objectif de présenter toutes les informations précises sur les services de l'ANGEM, promouvoir l'entrepreneuriat et la croissance des micro-entreprises et startups.

M. Boudjellal a encore révélé que des équipes de cadres et conseillers ont été mises en place pour assurer l'accompagnement et l'orientation des étudiants à travers ces bureaux de liaison, stimuler

l'innovation chez les étudiants et les encourager à s'engager dans la concrétisation des projets.

Les services de l'annexe locale de l'ANGEM, avaient participé depuis le début de cette année, dans l'ensemble des manifestations dédiées à la sensibilisation et l'information sur les divers programmes de soutien, organisées par les universités Frères-Mentouri (Constantine1), Abdelhamid-Mehri (Constantine2) et Salah-Boubnider (Constantine3), visant à inculquer l'esprit de l'entrepreneuriat chez les étudiants, a-t-il noté.

GHARDAÏA

**Inauguration d'une sûreté urbaine dans la daïra de Métlili**

Une nouvelle sûreté urbaine a été inaugurée jeudi à Hai El Hadba, relevant de la sûreté de daïra de Métlili (45 km au sud du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa).

La cérémonie inaugure a été présidée par l'inspecteur régional Sud-est de Police (Ouargla), le contrôleur général de Police Lahcène Hassaine, en compagnie du wali de Ghardaïa, Abdallah Abi Nouar, des autorités locales, et de représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile. Lors de la cérémonie, l'accent a été mis sur l'importance de cet "important acquis" en matière de préservation de la sécurité du citoyen, la protection de ses biens et la prise en charge de ses préoccupations, et ce, à travers des prestations sécuritaires de qualité.

Selon les explications fournies, la première sûreté urbaine de Hai El Hadba couvre une superficie de 2.000 m<sup>2</sup>, dont 516,9 m<sup>2</sup> bâties, et comprend une dizaine de bureaux administratifs à l'étage, ainsi qu'un hall de réception, une salle d'attente et des bureaux des sections de police urbaine et de lutte contre la criminalité urbaine, en plus de quatre logements de fonction.

TISSEMSILT

**Un exercice simulant de fortes précipitations et une crue de l'oued**

Les services de la protection civile de la wilaya de Tissemsilt ont réalisé, jeudi, des manœuvres simulant de fortes précipitations ayant provoqué des inondations, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de ce corps d'intervention.

Cet exercice, mené au niveau de l'oued Takria, dans la commune de Khemisti, a consisté à simuler une situation où un bus de transport de voyageurs s'est retrouvé encerclé par les eaux sur la route nationale RN 14, à la suite de la montée du niveau des eaux, a expliqué le chargé de l'information, le lieutenant Sid-Ali Benomar. Cette situation a nécessité une intervention rapide de la protection civile pour sécuriser les lieux, porter secours aux personnes bloquées et leur prodiguer les premiers soins, tout en prenant les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité et assurer la prise en charge d'éventuelles victimes, parallèlement à l'organisation de la circulation routière.

Cet exercice s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'état de préparation des éléments de la protection civile et l'amélioration du niveau de coordination entre les différents intervenants, a précisé le même responsable.

Il a ajouté que ces manœuvres périodiques font partie du programme de prévention et de préparation face aux risques d'inondations et aux catastrophes naturelles, notamment durant la période hivernale, afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des interventions pour sauver des vies et protéger les biens.

La même source a également indiqué que les services de la protection civile intensifient, durant la saison hivernale, leurs campagnes de sensibilisation, en coordination avec plusieurs organismes tels que Sonelgaz, portant sur les dangers du monoxyde de carbone. Ces actions comprennent la diffusion de conseils et de consignes de prévention, ainsi que la réalisation d'exercices de simulation de cas d'asphyxie et des méthodes d'évacuation et de secours dans ce type de situations.

BLIDA

**Introduction du tri sélectif dans les plans communaux de gestion des déchets à l'avenir**

Le tri sélectif des déchets sera intégré, à l'avenir, dans les plans communaux de gestion des déchets de la wilaya de Blida, en vue de valoriser cette ressource et de préserver l'environnement, a-t-on appris, jeudi, du directeur local de l'environnement.

Intervenant lors d'une journée d'information sur les "Nouvelles dispositions juridiques en matière de gestion des déchets pour la concrétisation de l'économie circulaire", M. Wahid Tchachi a indiqué que désormais tous les plans communaux qui seront élaborés, à l'avenir, vont inclure le tri sélectif des déchets, ce qui permettra de soutenir les budgets communaux par des ressources financières supplémentaires et de réduire le volume de déchets acheminés vers les décharges publiques.

Il a ajouté que le plan de wilaya de gestion des déchets, dont l'élaboration sera supervisée par la Direction de l'environnement, comprendra également le tri sélectif, ainsi qu'un inventaire des volumes de déchets produits annuellement, qu'ils soient recyclables ou spécifiques présentant des risques pour l'environnement en cas d'élimination anarchique.

A son tour, le directeur par intérim de l'Agence de wilaya de gestion du microcrédit, M. Abdelwahab Benallal, a présenté un exposé des différentes formes de soutien mises en place par l'Etat pour encourager l'économie verte, notamment l'octroi de crédits aux jeunes porteurs de projets dans le domaine de la collecte des déchets recyclables, les exonérations fiscales et les facilités de paiement.

Cette rencontre, qui a réuni des représentants des structures communales de santé et d'hygiène publique, des entreprises

TLEMCEN

**La faculté de médecine publie une revue scientifique en langue arabe**



**L**a faculté de médecine de l'Université « Aboubakr Belkaïd » de Tlemcen a publié, jeudi, une revue scientifique en langue arabe intitulée "La Revue algérienne de la santé", en coordination avec l'Unité de recherche sur la réalité de la linguistique et l'évolution des études linguistiques dans les pays arabes de la même université, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la langue arabe, coïncidant avec le 18 décembre de chaque année.

La cérémonie d'annonce de la parution de cette revue, la première du genre au sein de la faculté, a été marquée par la présentation de ce travail éditorial, ainsi que par l'organisation d'une conférence intitulée "La médecine en une langue arabe claire", avec la participation de médecins et de spécialistes de la langue arabe. Un salon a également été organisé, avec la participation des étudiants des clubs scientifiques des facultés de médecine et des langues de l'Université de Tlemcen, du Musée public national de la calligraphie islamique et du bureau de wilaya de

**OUED TLELAT (ORAN)**

**Remise des clés de plus de 300 logements publics locatifs**

**L**es clés de 380 logements publics locatifs situés à Oued Tlelat ont été remises, jeudi, à leurs bénéficiaires.

Ces logements sont destinés aux communes d'El Braya, Tafraoui et Boufatis (wilaya d'Oran), a-t-on appris auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Il s'agit de 180 logements attribués à la commune d'El Braya et de 100

l'Association des oulémas musulmans algériens.

La directrice de l'unité de recherche précitée, Nezha Khalfaoui, a indiqué que cette revue semestrielle est consacrée aux questions de santé et de médecine. Elle est encadrée par un comité de rédaction et un conseil consultatif composés d'enseignants, de chercheurs et de médecins, issus de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Elle a ajouté que ce premier numéro, fort de 66 pages, comprend près de 20 articles abordant des thématiques croisant la médecine et la langue arabe, tout en réservant des espaces à la calligraphie arabe, à la poésie, ainsi qu'à plusieurs rubriques telles que le dossier du numéro, les projets innovants dans le domaine médical, les activités des startups et des incubateurs d'entreprises, et une rubrique dédiée à la traduction d'articles vers la langue arabe.

Elle a souligné que la revue vise à contribuer à l'élévation du niveau de sensibilisation sanitaire et à la simplification des terminologies médicales, tout en préservant la qualité

logements pour chacune des communes de Tafraoui et de Boufatis. Cette opération a concerné des logements situés au niveau du quartier des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlelat.

Ces quotas de logements, constitués d'immeubles de cinq étages, sont dotés de l'ensemble des commodités nécessaires, notamment les aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des es-

paces verts ainsi que des aires de jeux pour enfants.

Pour rappel, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran a procédé, au cours de la semaine en cours, à la remise des clés de 600 logements publics locatifs aux bénéficiaires de la localité d'Aïn El Beïda (commune d'Es-Senia), ainsi qu'à l'attribution d'un quota de 100 logements publics locatifs dans la commune d'El Ançor.

A noter qu'en marge de ces activités, une convention a été signée entre l'Unité de recherche sur la réalité de la linguistique et l'évolution des études linguistiques dans les pays arabes de l'Université de Tlemcen et la faculté de médecine, en vue de l'élaboration de projets de recherche communs portant sur la santé et la linguistique, ainsi que l'arabisation des thèses de doctorat et des sites web de la faculté, a-t-on ajouté.

## MÉDÉA

**Les EPH de Beni-Slimane et Tablat dotés de scanners**

Les établissements publics hospitaliers (EPH) de Beni-Slimane et de Tablat, dans la wilaya de Médéa, ont récemment été dotés de scanners, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Santé.

Cette opération vise à renforcer les moyens de prise en charge des patients et à améliorer les prestations sanitaires au sein des hôpitaux, a indiqué le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

L'acquisition de ces équipements médicaux est également appelée à faciliter le travail du personnel médical affecté à ces EPH, a-t-il ajouté.

Des équipements similaires ont été installés au début de l'année dans les hôpitaux de Médéa et de Ksar-El-Boukari, ainsi que dans de nombreux établissements publics de santé de proximité (EPSP) de divers types d'appareils médicaux, a-t-il rappelé. Il a cité, dans ce contexte, l'acquisition d'appareils de réanimation, d'anesthésie, d'échographie, de biochimie, de radiothérapie, de photothérapie et de radiographie pour ces établissements de santé, dans le but d'améliorer les conditions de travail du personnel médical et d'assurer des prestations de qualité, a-t-il souligné.

**OUM EL BOUAGHI (HÔPITAL MOHAMED-BOUDIAF)****Ouverture d'un centre de dépistage volontaire des maladies infectieuses**

Un centre de wilaya de dépistage volontaire des maladies infectieuses a été ouvert dernièrement à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Cette structure, la première du genre dans la wilaya, est spécialisée dans le dépistage des maladies à transmission sexuelle dont le Sida, l'hépatite virale B et C et la syphilis, a précisé à l'APS l'inspecteur à cette direction, Souhail Belhatem.

Les actions de dépistage et de suivi médical des divers cas au niveau de ce centre doté des équipements médicaux nécessaires sont assurées par deux médecins immunologues et des laborantins, selon la même source.

Cette structure propose outre le dépistage et le suivi médical un accompagnement psychologique des malades assurant ainsi une prise en charge intégrée des cas, a ajouté M. Belhatem.

**MASCARA****Production de plus de 370.000 quintaux de fruits de saison**

La wilaya de Mascara a enregistré une production de 370.273 quintaux de différents types de fruits de saison, au titre de la campagne agricole en cours, a indiqué, jeudi, le directeur par intérim des services agricoles (DSA), M. Benaoumer Sellam.

M. Sellam a précisé, lors d'une rencontre d'évaluation consacrée à la production des fruits de saison de cette campagne, que ce volume de production a été récolté sur une superficie dépassant 6.300 hectares.

La production engrangée, cette année, concerne plusieurs variétés, notamment la pêche, la nectarine, la figue, la grenade, la poire et le raisin, a indiqué M. Benaoumer, soulignant "une hausse sensible" par rapport à la saison précédente, au cours de laquelle la wilaya avait réalisé une production dépassant 243.000 quintaux.

Cette amélioration est due à l'augmentation des superficies cultivées entrées en production, durant cette saison, ainsi qu'à l'accroissement du volume des eaux d'irrigation grâce à l'augmentation du nombre de forages souterrains dans la région, selon le même responsable.

Par ailleurs, la DSA, en coordination avec la Chambre de wilaya de l'agriculture, a lancé, récemment, un programme intensif de vulgarisation visant à promouvoir la filière des arbres fruitiers. Ce programme comprend des sorties de terrain de sensibilisation au profit des agriculteurs, ainsi que des rencontres de formation sur les techniques modernes utilisées dans ce type de cultures.

Ces actions seront encadrées par des spécialistes issus d'instituts techniques spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on souligné.

A noter que cette rencontre, organisée par la direction du secteur, s'est déroulée en présence de représentants de la Chambre de wilaya de l'agriculture, d'associations professionnelles, ainsi que de membres du Conseil interprofessionnel commun des arbres fruitiers.

**BATNA****De nombreux projets d'amélioration urbaine en cours de réalisation**

De nombreuses actions d'amélioration urbaine sont actuellement en cours de réalisation dans plusieurs quartiers de la commune de Batna, moyennant un financement de plus de 276,4 millions de dinars, a indiqué, jeudi, le secrétaire général de l'Assemblée populaire communale (APC), Mohamed Kadri. Le même responsable a précisé, lors d'un exposé au wali, Riadh Benahmed, qui effectuait une visite d'inspection de ces projets, que ces derniers s'inscrivent dans le cadre des programmes prévus sur le budget communal au titre de l'exercice 2024 pour un montant de plus de 195 millions de dinars auxquels s'ajoutent des

opérations inscrites au programme de développement socioéconomique des communes pour l'année 2025 pour un montant de l'ordre de 81,3 millions de dinars.

Ces projets, confiés à des entreprises spécialisées et accusant des taux d'avancement variant d'un chantier à l'autre, ont trait à la réhabilitation des routes dans différentes cités de la ville, à l'entretien des réseaux d'assainissement et à la réfection du réseau d'éclairage public, notamment à l'entrée est de la commune.

Le wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité d'étendre ces travaux pour inclure, ultérieurement, d'autres quartiers, en particulier ceux où le raccorde-

ment aux différents réseaux (assainissement, gaz naturel) est achevé.

M. Benahmed a inspecté, au cours de sa tournée, plusieurs cités de la ville où des travaux d'amélioration urbaine sont également en cours, en particulier les quartiers Riyad et El Manchar.

Notons qu'au cours de sa visite, le chef de l'exécutif local, qui s'est enquis des préoccupations des citoyens, relatives, en particulier, au renforcement de l'éclairage public et aux travaux d'aménagement, a instruit les responsables concernés à l'effet d'y répondre en fonction des priorités et des ressources disponibles.

**JIJEL (JOURNÉE D'ÉTUDE)****Le plan de développement et d'extension du port de Djem-Djen**

Le port de Djem-Djen, un pôle prometteur pour le développement économique, réalités et perspectives a constitué, jeudi à la salle de conférences de la cité administrative de Jijel, le thème d'une journée d'étude dédiée aux projets futurs visant à développer cette infrastructure portuaire et à renforcer son rôle de locomotive du développement économique.

Le président-directeur général du port de Djem-Djen, Walid Boukous, a indiqué à l'APS, en marge des travaux, qu'"un plan important de développement du port a été élaboré à travers des programmes d'investissement prometteurs pour son expansion et pour en faire un pôle stratégique pour les dif-

férentes activités portuaires et un pilier important du développement économique du pays". Il a également souligné que lors de cette rencontre organisée en coordination avec les services de la wilaya de Jijel, en présence de représentants de nombreux secteurs liés à cette infrastructure portuaire, les principales réalisations et les programmes futurs devant être mis en œuvre pour en faire une "véritable force" en phase avec les évolutions économiques que connaît le pays ont été présentés.

De son côté, le wali de Jijel, Ahmed Meguellaït, a indiqué que cette rencontre visait à "mettre en lumière le rôle stratégique du port de Djem-Djen dans le soutien à la

révolution économique, et à débattre des perspectives de son développement et du renforcement de ses capacités logistiques, ce qui permettrait de promouvoir l'investissement, de créer des richesses et des emplois, et de soutenir un développement économique durable à l'échelle locale et nationale". Le chef de l'exécutif local a ajouté que "les différents programmes devant être réalisés au port, au cours des prochaines années, lui permettront d'occuper une place centrale en tant que centre logistique régional apte à renforcer le commerce et à soutenir les exportations grâce à la réalisation du terminal à conteneurs de 1.500 m de long, pour une capacité de 2

millions de conteneurs/an, et la réalisation du terminal minéralier d'une capacité de traitement de 7 millions de tonnes/an.

Il a également évoqué, dans ce contexte, le projet d'extension du port sur une superficie de 350 hectares et la création d'une zone franche à caractère industriel et commercial sur une superficie estimée à 1.500 hectares. M. Meguellaït a souligné que les hautes autorités du pays s'emploient à hisser le port de Djem-Djen au rang de pilier important de l'économie nationale qui constituera une "porte vers les pays méditerranéens et du monde".

ITALIE

**La Ligue maintient le controversé AC Milan-Côme en Australie**

La délocalisation controversée en Australie début février du match du Championnat d'Italie entre l'AC Milan et Côme a été confirmée par la Ligue italienne de football jeudi, deux mois après que son homologue espagnole a annulé un projet similaire aux Etats-Unis. "Le match entre le Milan et Côme se disputera bien le 8 février à Perth", a déclaré le patron de la Lega Serie A Ezio Simonelli sur Italia Uno en marge de la première demi-finale de la Supercoupe d'Italie entre l'AC Milan et Naples à Ryad.

"Nous avons eu une rencontre très cordiale avec (le président de la Fifa Gianni) Infantino. Nous avions des doutes sur les obligations qui nous avaient été imposées, en particulier sur le fait d'utiliser des arbitres étrangers, mais (le président de la commission des arbitres de la Fifa Pierluigi) Collina nous a donné des garanties sur leur qualité", a-t-il ajouté.

Pour qu'elle donne son feu vert à la délocalisation de cette rencontre, la Confédération asiatique de football (AFC), à laquelle est affiliée l'Australie, avait en effet exigé qu'elle soit dirigée par des arbitres issus de l'AFC, et non italiens.

"Nous allons accepter cette condition, il nous restera encore d'autres choses à régler" sur des questions de marketing, a précisé M. Simonelli.

Pour la première fois dans son histoire, la Série A devrait donc organiser un de ses matchs à l'étranger.

R.S

TENNIS

**Après sept ans, Alcaraz se sépare de Ferrero, son entraîneur**

Sept ans d'une collaboration jusqu'au sommet du tennis mondial qui prend fin: à l'aube d'une nouvelle saison, Carlos Alcaraz a annoncé mercredi qu'il se séparait de son entraîneur Juan Carlos Ferrero, celui qui lui a permis d'accomplir ses "rêves d'enfants", évoquant sans plus de précisions de "nouveaux projets".

"Il m'est très difficile d'écrire ce post", a débuté, sans chercher à cacher son émotion, le N.1 mondial, dans un texte publié sur ses réseaux sociaux.

"Après plus de sept ans ensemble, +Juanki+ et moi avons décidé de mettre fin à notre histoire commune en tant qu'entraîneur et joueur. Merci d'avoir transformé des rêves d'enfant en réalité", a ajouté l'Espagnol, accompagnant son annonce de photos où il enlace Ferrero, lui-même ex N.1 mondial.

La nouvelle a été commentée sur un même ton par Juan Carlos Ferrero.

"Aujourd'hui est un jour difficile, a écrit sur ses réseaux sociaux l'ancien joueur professionnel dans les années 1990 et 2000, et ex-número mondial. "Un chapitre important de ma vie prend fin. Je le referme avec nostalgie mais aussi avec fierté", a-t-il ajouté. Avant de lâcher, au détour d'une phrase, de manière sybille: "j'aurais aimé pouvoir continuer".

Aucun motif concret à cette séparation n'a été avancé par les deux Espagnols.

**"Ca a changé ma vie"**

Prodige du tennis, lauréat de six titres du Grand Chelem depuis 2022, Carlos Alcaraz, aujourd'hui âgé de 22 ans, était entraîné par son compatriote depuis ses 15 ans.

Ferrero avait pris l'adolescent murcien sous son aile dans son académie de Villena, à une heure environ du domicile familial des Alcaraz, le menant en un temps record à la gloire et à des records de précocité, telle cette place de numéro un mondial à 19 ans seulement, en septembre 2022, après son premier titre du Grand Chelem à l'US Open.

"Ça a changé ma vie", avait ainsi coutume de dire le jeune Espagnol à propos de cette rencontre, un point sur lequel il a de nouveau insisté mercredi.

"Nous avons commencé ce chemin alors que je n'étais qu'un gamin, et pendant tout ce temps tu m'as accompagné dans un voyage incroyable, sur les courts et en dehors... Tu m's as fait grandir en tant que sportif mais surtout en tant que personne", a souligné Alcaraz. C'est en travaillant avec lui qu'Alcaraz a donc remporté les 24 tournois inscrits à son palmarès.

"Nous avons réussi à atteindre le sommet, et je sens que, si nos chemins sportifs devaient se séparer, cela devait se faire depuis ces hauteurs", a ajouté "Carlito", qui a battu en 2025 avec l'Italien Janik Sinner pour le trône mondial.

Quelle sera la suite pour les deux hommes, alors que s'ouvrira à la fin du mois la saison 2026?

Carlos Alcaraz n'a pas donné d'indications précises, évoquant dans son texte "de nouvelles aventures et de nouveaux projets". Déjà membre du staff du Murcien, Samuel Lopez pourrait prendre la relève.

Ferrero, lui, s'est dit "enthousiaste pour ce qui pourrait advenir", sans élaborer. "J'emmène avec moi les rires, les défis surmontés, les échanges et le soutien dans les moments difficiles, et la satisfaction d'avoir fait partie de quelque chose d'absolument unique", a-t-il insisté.

Alcaraz a de son côté affiché sa "sérénité", pour lui comme pour son ex-coach: "Je te souhaite de tout cœur le meilleur... Nous avons tout donné."

"Merci pour tout, Juanki!", a conclu le prodige espagnol, qui cherchera en janvier à conquérir le seul titre du Grand Chelem qui lui échappe encore, à l'Open d'Australie (18 janvier-1er février).

AFP

**COUPE INTERCONTINENTALE**

**Le sextuplé pour le Paris SG face à Flamengo**



**Le Paris Saint-Germain a remporté la première Coupe Intercontinentale du football français en battant Flamengo (1-1, 2 t.a.b. à 1) grâce à Matvei Safonov, brillant sur les tirs au but, mercredi à Doha (Qatar), couronnant une année 2025 quasiment parfaite.**

Le PSG a signé un fabuleux sextuplé sur les terres de son acolyte principal, rejoignant les plus grandes institutions d'Europe comme le FC Barcelone ou le Bayern Munich qui ont réussi pareille levée. "Je crois que cette année est impossible à répéter pour le Paris Saint-Germain. C'est une année inoubliable", a déclaré Luis Enrique en conférence de presse.

Et le club parisien n'est pas passé loin du sept d'un coup, comme le conte du petit cordonnier: il n'a échoué qu'en finale du premier Mondial des clubs à 32 équipes, contre Chelsea (3-0), l'été dernier.

Le bilan reste extraordinaire pour l'équipe de Luis Enrique, qui a souffert pour faire plier le géant carioca, déjà couronné en Coupe Intercontinentale en 1981 avec Zico contre Liverpool (3-0).

Au Brésil - et en Amérique du Sud plus largement -, où cette compétition revêt toujours une importance énorme, "il y avait une grande attente, Rio était totalement à l'arrêt, mais il faut faire avec", a déclaré Francine Kaczorowski, une supportrice rencontrée par l'AFP dans un bar bondé de Copacabana.

"Notre équipe n'a pas de mécène comme le PSG, qui est arrivé à ce ni-

veau grâce à des investissements d'un pays arabe", renchérit Douglas Rodriguez, un autre fan, la larme à l'œil, "je suis super fier, nous avons joué d'égal à égal avec eux".

Le PSG a presque tout raflé en 2025: sa toute première Ligue des champions, la Coupe, le Championnat et le Trophée des champions en France, la Super Coupe d'Europe et enfin ce trophée qu'aucune équipe française n'avait jamais disputé. Champion d'Europe en 1993, l'Olympique de Marseille avait été exclu sur les braises de l'affaire VA-OM.

Le héros de cette grande première s'appelle Safonov. Titularisé pour la quatrième fois de rang dans le but, alors que Lucas Chevalier, pas assez convaincant depuis son arrivée à Paris, est remis de sa blessure à une cheville depuis deux rencontres, le Russe a marqué de précieux points.

Safonov détourne quatre tirs au but. Il a détourné les quatre dernières tentatives de Flamengo, notamment celle de Pedro, qui avait essayé de la piéger en marquant un net temps d'arrêt avant sa frappe. "C'est la première fois que je vois un gardien qui repousse quatre quatre tirs au but", a salué Luis Enrique, admiratif.

Le Brésilien a bien essayé d'obtenir un rentrage, arguant que Safonov avait bougé de sa ligne avant le tir, mais l'arbitre américain Ismail Elfath lui a dit non.

Les prouesses du portier russe ont peut-être relancé une guerre des goals à Paris, où Lucas Chevalier était le numéro un depuis le début de la saison avant de se blesser dans une période où les doutes se sont immisés sur ses performances.

Safonov n'a rien pu faire sur le penalty parfaitement tiré dans le cours des 90 minutes par un spécialiste de l'exercice, l'Italien Jorginho (62 s.p.), consécutif à une faute de Marquinhos sur l'Uruguayen Giorgian De Arrascaeta. Le capitaine parisien a relancé Flamengo qui n'était pas dangereux jusqu'alors.

A un partout, les Brésiliens ont défendu bec et ongles au stade Al Rayyan et ont tout fait pour ralentir le jeu, n'hésitant pas à utiliser les tirages de maillots.

Avant le penalty de Jorginho, le PSG pensait se diriger vers une victoire sans trop forcer, grâce à un but du Géorgien Khvicha Kvaratskhelia (38), bien aidé par la déviation insuffisante du gardien Rossi qui a remis le ballon dans sa course.

Le centre venait de Désiré Doué, pour sa première titularisation depuis le 29 octobre et sa blessure à Lorient.

Autre bonne nouvelle venue de l'infirmerie, Ousmane Dembélé aussi a rejoint, remplaçant Doué (78). Mais le Ballon d'or n'a pas brillé, il a manqué une balle de match (116) ainsi que son tir au but, frappé largement au-dessus. Bradley Barcola, toujours à la peine, a aussi manqué son entrée et son tir au but.

Mais l'essentiel était fait, le formidable sextuplé.

AFP

FOOT/ CAN-2025 (ALGÉRIE)

# Les "Verts" en quête d'une troisième étoile

L'équipe nationale de football s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire continentale à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Un rendez-vous capital pour les "Verts", appelés à se relancer après deux campagnes africaines ratées, et à confirmer leur ambition de retrouver le haut niveau sur la scène continentale.



Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez aborderont cette édition avec l'envie de tourner la page de deux éliminations pré-maturées dès le premier tour, lors de la CAN-2022 au Cameroun et celle de 2024 en Côte d'Ivoire.

Deux échecs consécutifs qui ont laissé des traces, mais qui servent aujourd'hui de moteur à une sélection décidée à se racheter et à prouver que ces contre-performances ne reflètent nullement son véritable potentiel.

Pour ce grand rendez-vous africain, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a dévoilé une liste de 28 joueurs, bâtie sur un savant équilibre entre cadres confirmés et éléments en pleine ascension. Le technicien bosnien a également ouvert la porte

à la nouveauté en convoquant deux novices pour leur première CAN : l'ailier gauche Adil Boubina et l'attaquant Redouane Berkane, récompensés pour leur régularité et leurs prestations convaincantes à la Coupe arabe FIFA Qatar-2025. Une intégration progressive qui traduit la volonté du staff technique d'élargir ses choix tout en insufflant un nouvel élan au groupe. Sur les 28 joueurs retenus, seize avaient déjà pris part à la dernière CAN en Côte d'Ivoire, un vécu précieux malgré l'élimination précoce. Ces éléments devront justement mettre leur expérience au service du collectif afin d'éviter les erreurs du passé et d'aborder chaque rencontre avec davantage de maturité et de lucidité.

Placée dans le groupe E, l'Algé-

rie évoluera aux côtés du Burkina Faso, considéré comme le principal concurrent pour la première place, mais aussi du Soudan et de la Guinée équatoriale. Le choc face aux Étalons burkinabè, prévu le dimanche 28 décembre (18h30), s'annonce déjà comme un rendez-vous clé dans la course à la première place. En matière de préparation, le staff technique n'a pas multiplié les rencontres, se contentant des deux derniers matchs amicaux disputés en novembre à Djeddah.

Les Verts avaient d'abord dominé le Zimbabwe (3-1), avant de confirmer face à l'Arabie saoudite (2-0). Deux succès rassurants qui ont permis d'apporter des ajustements tactiques et de consolider la confiance du groupe avant le rendez-vous

continental. La délégation algérienne s'est envolée hier vendredi pour le pays hôte, à bord d'un vol spécial, soit cinq jours avant son entrée en lice dans la compétition. Les Verts débuteront leur parcours mercredi face au Soudan (16h00), avec l'obligation de bien lancer leur tournoi afin d'éviter toute pression inutile pour la suite.

Sous la houlette de Vladimir Petkovic, la sélection algérienne sait qu'elle est attendue au tournant. Plus qu'une simple participation, cette CAN-2025 représente une véritable épreuve de vérité, où les Verts devront afficher caractère, constance et efficacité pour renouer avec la consécration, surtout, avec la confiance de tout un peuple.

R.S

FOOT/ 1RE COUPE D'ALGÉRIE INTER-ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

## Début de la compétition à Oran

La première édition de la Coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire (filles et garçons) a débuté, jeudi à Oran, réunissant 835 joueurs représentant 26 wilayas du pays en présence du président de la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), M. Ali Merah, et de représentants de la fédération algérienne de football (FAF).

Cette manifestation sportive, organisée durant cinq jours par FAF, en partenariat avec la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), réunit 41 équipes inter-établissements scolaires des cycles primaire, moyen et secondaire, qualifiés de huit régions, qui prennent part à des matchs à élimination directe.

Inscrite dans le cadre de la réhabilitation du sport scolaire, fruit d'un partenariat entre la FAF et la FASS, cette initiative vise à promouvoir le football dans les écoles et à contribuer à la découverte et à la formation des jeunes talents.

Le président de la Fédération algérienne des sports scolaire, Ali Merah, a souligné dans une déclaration à l'APS que cette compétition "concerne le football, (filles et garçons), avec la participation d'environ 835 élèves sportifs issus des trois cycles d'enseignement et venant de différentes wilayas du pays".

M. Merah a ajouté que tous "les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cet événement sportif à caractère éducatif, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à relancer et structurer le sport scolaire dans l'objectif de détecter et d'encadrer les talents sportifs".

Pour sa part, le sélectionneur national des jeunes talents des moins de 16, Karim Ziani, présent à Oran, a déclaré : "Pour cet événement, je pense que l'initiative est très bonne. Cela nous donne une vue plus large sur tous les joueurs de football en Algérie. Il n'y a que l'élite, il y a aussi le football scolaire dans lequel on peut déceler des joueurs qui sortent du lot dans ce tournoi". A noter que les matchs se déroulent dans les stades Ahmed-Zabana, Es-Senia, El-Kerma, Hassi Benkba et Habib Bouakeul d'Oran. Les finales auront lieu aujourd'hui samedi au stade Chahid Ahmed Zabana d'Oran.

R.S

## FINALE DE COUPE ARABE

### Le Maroc s'impose au bout du suspense face à la Jordanie

Le Maroc a décroché la Coupe arabe au terme d'une finale haletante face à la Jordanie, remportée après prolongation (3-2), jeudi au stade de Lusail, au Qatar. Une victoire marquante, sublimée par un but exceptionnel de plus de 50 mètres signé Oussama Tannane, qui vient renforcer la dynamique positive des Lions de l'Atlas à quelques jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations, qu'ils disputeront à domicile face aux Comores.

Dès l'entame de la rencontre, les Marocains ont frappé fort. À la 4e minute, Oussama Tannane a surpris le gardien jordanien d'un lob audacieux depuis le milieu de terrain, un geste de grande classe qui restera comme l'image forte de cette finale. Malgré cet avantage précoce, le Maroc a dû faire face à une équipe jordanienne combative et offensive, considérée comme la meilleure attaque du tournoi.

En seconde période, Ali Olwan a renversé la situation en inscrivant un doublé (48e, 68e), plongeant les Lions de l'Atlas dans le doute. Mais fidèles à leur solidité mentale, les Marocains ont su réagir. À la 88e minute, Abderrazak Hamdalah, entré en jeu, a égalisé pour envoyer les deux équipes en prolongation. Le même Handallah s'est ensuite mis en héros en inscrivant le but de la victoire à la 100e minute, offrant ainsi le trophée à son équipe.

Déjà vainqueur de la compétition en 2012, le Maroc inscrit pour la deuxième fois son nom au palmarès de la Coupe arabe organisée par la FIFA, succédant à l'Algérie. Alignant une équipe largement remaniée, privée de plusieurs cadres attendus à la CAN, le Maroc a impressionné tout au long du tournoi, notamment grâce à une défense solide, la meilleure de la compétition avant la finale.

Ce sacre constitue un signal fort à l'approche de la CAN. Les Lions de l'Atlas abordent désormais la compétition continentale avec ambition, confiance et l'étiquette de sérieux prétendants au titre.

R.I

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (13E JOURNÉE)

# Le MCA concède son premier revers, coup d'arrêt pour l'USMA

Le MC Alger a essuyé sa première déconvenue de la saison en Ligue 1 Mobilis de football, battu jeudi en déplacement face au MB Rouissat (1-0), alors que l'USM Alger a été tenue en échec à domicile face à l'ES Ben Aknoun (2-2), en ouverture de la 13e journée, se poursuivant vendredi et samedi.

Invincible jusque-là en championnat, le "Doyen" a chuté à Ouargla, face à une équipe de Rouissat qui a bien réagi, mettant fin à une mauvaise série de six matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. La formation locale s'en est remise à son attaquant Kheireddine Merzougui, ancien joueur du Mouloudia, qui a inscrit

l'unique but de la partie à la 27e minute, suite à un coup de pied arrêté.

En dépit de cette défaite, le MCA demeure en tête du classement avec un total de 25 points, conservant quatre unités d'avance sur ses plus proches rivaux, tout en disposer encore de trois rencontres en retard. Le MB

Rouissat, pour sa part, remonte à la 7e place au tableau (16 pts), et avec deux matchs en moins.

De son côté, l'USM Alger a été stoppée dans son élan, en concédant le point du nul à domicile face à l'autre promu, l'ES Ben Aknoun (2-2). Les "Rouge et Noir" ont ouvert le score grâce à Khaldi (19e), avant que le

"Nedjm" n'égalise par l'ancien buteur de l'US Biskra, Saâd (26e). Les gars de Soudara sont revenus à la charge, en reprenant l'avantage par l'entremise du défenseur Loucif, peu avant la pause (45e+1). En seconde période, les joueurs de l'entraîneur Mounir Zeghdoud ont remis les pendules à l'heure sur une tête d'Oukali (69e).

Il s'agit d'un coup d'arrêt pour les Usmistes, qui sortaient sur une belle série de cinq victoires de suite, toutes compétitions confondues.

Au classement, l'USMA reste scotché au pied du podium (19 pts) avec un match en moins, alors que l'ESBA réalise une bonne opération, et

rejoint l'USM Khencela à la 5e place, avec 17 points chacun, avec deux matchs en retard.

Dans l'autre rencontre disputée jeudi, l'ASO Chlef a remporté le derby de l'Ouest face au MC Oran (1-0), à domicile. Le seul but de la rencontre a été inscrit par Sadahine dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+3).

Grâce à ce succès, les joueurs de l'entraîneur Fouad Bouali sortent provisoirement de la zone de relégation avec 13 points, alors que le MC Oran reste installé à la deuxième place du classement, à égalité avec l'Olympique Akbou, les deux équipes comptant 21 points.

R.S

# DE LA SYRIE AU SAHEL Le Groupe A3+ défend une approche globale pour la paix et la stabilité

Le Groupe A3+ au Conseil de sécurité des Nations unies, composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana, a réaffirmé cette semaine son engagement en faveur de la paix, de la stabilité et du respect de la souveraineté des États, en mettant l'accent sur deux dossiers majeurs : la situation en Syrie et les défis sécuritaires persistants en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



Lors d'une réunion consacrée à la situation au Moyen-Orient, notamment en Syrie, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, s'exprimant au nom du Groupe A3+, a souligné l'importance de préserver et de valoriser le patrimoine syrien, reflet d'une longue tradition de coexistence pacifique entre les différentes communautés du pays. Il a rappelé que la Syrie est entrée, il y a un an, dans une nouvelle phase de son histoire, porteuse d'espoirs de liberté et de prospérité, mais également marquée par d'importants défis politiques, sécuritaires et humanitaires.

A ce titre, la récente visite des membres du Conseil de sécurité à Damas a été qualifiée de message fort de solidarité envers le peuple syrien, tout en permettant de mieux appréhender l'ampleur des défis à relever durant la phase de transition. Le Groupe A3+ a salué la tenue de la journée du dialogue en Syrie ainsi que les échanges avec la société civile, mettant en exergue le rôle central des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction d'une société inclusive et harmonieuse.

Le représentant algérien a insisté sur le fait que la violence ne peut être durablement surmontée que par la réconciliation et la justice transitionnelle. Dans ce contexte, il a appelé les autorités syriennes à intensifier les actions concrètes visant à protéger l'héritage culturel et historique du pays, tout en renforçant les bases du vivre-ensemble. Le Groupe

A3+ a, par ailleurs, réaffirmé son soutien indéfectible à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la Syrie, rejetant toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures et rappelant que l'avenir du pays doit être décidé par les Syriens eux-mêmes.

Le Groupe a également condamné fermement les agressions militaires continues menées par l'entité sioniste sur le territoire syrien, les qualifiant de violations flagrantes du droit international. Il a dénoncé en particulier les récentes attaques contre le village de Beit Jinn, ayant causé la mort de 13 civils, appelant à la mise en œuvre intégrale de l'Accord de désengagement de 1974 et rappelant que le Golan syrien occupé fait partie intégrante du territoire syrien conformément à la résolution 497 du Conseil de sécurité.

Face à l'ampleur des destructions et aux besoins humanitaires considérables, le Groupe A3+ a exhorté la communauté internationale à adopter une approche globale, en passant progressivement de l'aide humanitaire à un soutien axé sur le développement durable. Il a souligné que le retour des réfugiés, la reconstruction et la relance économique sont indissociables de la stabilité nationale, appelant les bailleurs de fonds à honorer leurs engagements et le secteur privé à accroître ses investissements en Syrie.

Par ailleurs, le Groupe A3+ s'est exprimé lors d'une autre session du Conseil de sécurité consacrée à la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest, mettant en garde

contre la fragilité persistante de la situation sécuritaire dans la région et au Sahel. Le représentant permanent de la Sierra Leone, M. Michael Imran Kanu, a souligné la nécessité de renforcer la coordination régionale et de soutenir les mécanismes existants, notamment la Cedeao, face à la menace transfrontalière du terrorisme.

Le Groupe a exprimé sa vive préoccupation face à l'intensification des attaques menées par des groupes terroristes tels que Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP), dont les actions perturbent gravement les services essentiels, les activités économiques et l'accès humanitaire. Il a insisté sur l'importance du partage de renseignements, de la coopération transfrontalière et de la surveillance conjointe des frontières, tout en appelant au renforcement des mécanismes continentaux comme AFRIPOL et le Centre de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme.

Malgré ces défis, le Groupe A3+ a salué les progrès enregistrés dans plusieurs pays de la région, notamment la tenue d'élections pacifiques en Côte d'Ivoire et l'avancée du processus de transition politique en Guinée. Ces acquis démontrent, selon le Groupe, que la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest est possible, à condition d'un engagement collectif durable de la communauté internationale en faveur du développement socio-économique, de la stabilité et de la sécurité régionales.

Synthèse : Brahim T

## MAROC

**The Guardian met la lumière sur les abus commis sur des détenus du mouvement de la jeunesse**

Le journal britannique The Guardian a dévoilé les violences "horribles" commises par le régime du Maroc contre les détenus marocains appartenant au mouvement social des jeunes, dénonçant des violations de procédure lors des procès juridiques.

Plusieurs familles et organisations de défense des droits humains marocaines ont dénoncé, dans les colonnes du quotidien britannique, des violences policières, affirmant que des centaines de personnes avaient été battues et laissées pendant des heures sans eau, ni nourriture en garde à vue.

En effet, cette répression policière a eu lieu lorsque des jeunes marocains sont sortis manifester, fin septembre et début octobre, contre notamment le sous-financement des systèmes de santé et d'éducation et dénoncer la corruption systémique. Le gouvernement avait alors procédé à des arrestations arbitraires de milliers de personnes, selon des organisations de défense des droits humains. Un avocat de Casablanca, qui a rejoint un groupe d'une cinquantaine de volontaires à travers le pays défendant les manifestants, a déclaré au Guardian qu'il y avait eu "de multiples violations de procédure concernant les arrestations et la garde à vue", avec des peines sévères prononcées sur la base de preuves insuffisantes et de rapports rédigés à la hâte.

Des manifestants ont été victimes d'"actes de harcèlement, d'insultes et de propos grossiers", a déclaré Souad Brahma, présidente de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), ajoutant que trois manifestants ont été tués par la gendarmerie royale, et 14 autres blessés, vraisemblablement par les forces de sécurité, lors d'une manifestation le 1er octobre à Lqliaa, près d'Agadir.

Des dizaines de personnes ont déjà été condamnées à des peines de prison, certaines allant jusqu'à 15 ans, a déclaré l'AMDH qui a dénoncé l'absence d'avocats lors des audiences, l'insuffisance des enquêtes et le non-respect de la présomption d'innocence. L'organisation a fait remarquer que des centaines d'autres personnes, dont des enfants, restaient en détention, ajoutant que la semaine dernière, six proches de deux victimes tuées lors de la manifestation de Lqliaa ont déclaré avoir été interpellés par la police alors qu'ils se tenaient devant le Parlement à Rabat, brandissant des photos de leurs proches. Les familles ont indiqué que la police leur avait confisqué leurs téléphones et "effacé tout ce qui concernait le rassemblement" avant de leur ordonner de quitter les lieux.

R.I

## AGGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

### Près de 1100 patients palestiniens décédé depuis juillet 2024

Quelque 1.092 patients palestiniens sont décédés entre juillet 2024 et le 28 novembre 2025 dans la bande de Gaza, ravagée par une agression sioniste, alors qu'ils attendaient une évacuation médicale, a indiqué vendredi le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Depuis octobre 2023, l'OMS et ses partenaires ont évacué de Gaza plus de 10.600 patients souffrant de graves problèmes de santé, dont plus de 5.600 enfants nécessitant des soins intensifs", a précisé le directeur

général de l'OMS dans un message écrit sur les réseaux sociaux.

M. Tedros a également appelé à davantage de pays pour accueillir des patients en provenance de Gaza et demande le rétablissement des évacuations médicales vers la Cisjordanie, y compris El-Qods occupée. "Des vies en dépendent", a-t-il insisté.

Après plus de deux ans de guerre génocidaire sioniste contre Gaza, un cessez-le-feu fragile est entré en vigueur le 10 octobre, mais les évacuations sanitaires s'eff

ectuent toujours au compte-gouttes.

Il y a quelques semaines, l'OMS indiquait que plus de 16.500 Ghazaouis demeuraient en attente d'une évacuation sanitaire urgente. Mais un responsable de Médecins Sans Frontières (MSF) a indiqué début décembre que ces chiffres ne prenaient en compte que les patients officiellement inscrits, et que le nombre réel de patients en attente était beaucoup plus élevé. (APS) 55248/050/500 /296

R.I

## FESTIVAL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE ABDALLAH HAMLAOUI

## **Dix huit pièces sont en compétition**

À partir de ce lundi et jusqu'au 1er janvier 2026, le 18e Festival national du théâtre professionnel (FNTP), revient avec un programme incluant 18 spectacles en compétition, 8 spectacles en off, des représentations de théâtre de rue, en plus des masters class et plusieurs conférences thématiques. Placé sous le thème de "La scène réduit les distances...", cette édition rend hommage à l'artiste créatif Abdallah Hamlaoui. Un homme qui possédait cette rare capacité à transformer la simplicité en émerveillement, et la présence calme en une force inoubliable.

Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachтарzi (TNA), en lice avec la pièce "Djamataz Ayoub" (Les funérailles d'Ayoub), 16 autres spectacles issus des théâtres régionaux et une pièce intitulée "El Hachim" de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) participent en compétition à l'édition 2025 du FNTP, dédiée à Abd Allah Hamlaoui, grande figure du théâtre algérien.

"Palestine trahie" du Théâtre régional de Tizi Ouzou, "Carnaval romain" du TR de Constantine, "Ennafida" (La fenêtre) du TR de Náama, "Ibadat" (Génocides) du TR de Sidi Bel Abbès et "Mim Noun" du TR de Skikda comptent parmi les pièces en lice.

Le spectacle "Waratha (Héritiers) sera présenté (en off) en ouverture officielle de cet évènement, prévu au TNA.

Huit prix seront remis aux futurs lauréats, dont le Grand prix, le meilleur texte, la meilleure mise en scène, la meilleure interprétation féminine et masculine, la meilleure scénographie, la meilleure création musicale et le prix du jury.

Parallèlement à la compétition, 8 spectacles seront présentés "hors compétition", au Théâtre communal d'Alger-centre. Ces spectacles sont des productions des théâtres régionaux, auxquels s'ajoute une production étrangère du Théâtre national tunisien. Ces spectacles comprennent également les œuvres qui ont remporté la première place lors des concours locaux et régionaux : Festival national culturel du théâtre amateur, Mostaganem pour son édition 2025, et le spectacle ayant remporté le Bouquet dor au Festival national culturel du théâtre comique de Médéa pour son édition de 2025.

Comme chaque année, des spectacles de rue au niveau de la place Mohamed Touri seront à l'honneur. Ainsi, dans le cadre de la dynamisation artistique du quartier, dix spectacles de théâtre de rue seront présentés au grand bonheur des enfants et du grand public. Ces spectacles sont produits par des troupes appartenant à des associations et coopératives, ainsi que par la troupe du Théâtre régional d'Oran. En outre, un colloque scientifique et littéraire se déroulera du 23 au 26 décembre 2025. Le premier panel intitulé "La mémoire du théâtre", sous la supervision du Dr Hamid Aloui et de Boubaker Skini mettront l'accent sur l'importance du théâtre en tant que projet de mémoire vivante reflétant l'histoire de l'art théâtral algérien et ses parcours créatifs. Quant au deuxième panel intitulé "Idéos

logies de supériorité et théâtre", il analysera les idéologies qui régissent l'action théâtrale et les trajectoires du conflit entre l'art en tant qu'espace d'expression individuelle et en tant que domaine de responsabilité sociale et politique. Un troisième panel "Sur les planches de la mémoire : témoignages sur Abdallah Hamlaoui" évoquera la voix d'un homme qui incarnait le théâtre et sa passion et qui alliait simplicité et génie sur les planches, l'acteur de théâtre Abdallah Hamlaoui. En marge des représentations, des ateliers de formation dédiés notamment au théâtre pour enfant et à la critique théâtrale, sont également au programme de cette édition, en plus des masters class, sous la direction de la comédienne Tounès Aït Ali.

R.C.

## **L'Auditorium Moufdi-Zakaria à Alger: Un concert de musique andalouse animé par le maître Bachir Mazouni**

**U**n concert de musique andalouse à trois escales a été animé, jeudi soir à Alger, par le maître-formateur Bachir Mazouni, qui a reçu la reconnaissance de ses pairs, présents en nombre pour lui rendre hommage et mettre en valeur son parcours singulier et son dévouement incommensurable durant 60 ans de sa vie au service de cette musique savante, partie intégrante du patrimoine musical algérien. Ce récital accueilli près de deux heures durant à l'Auditorium Moufdi-Zakaria, a embarqué le public dans une randonnée onirique à trois escales à travers les modes, Zidène, Aroubi-Moual et Raml el Mava.

Soutenu par une vingtaine d'instrumentistes-virtuoses, en partie issus de l'association culturelle de musique andalouse "El Djazira", Bachir Mazouni a également fait appel à de grandes figures de la musique andalouse, à l'instar de l'autre grand maître-formateur Hamid Kheddim, Nacer Hamzaoui, Zino Kébilième, Mourad

Bernoussi, Nacer Djeddaya, Basserou, Abdellah Tighiouert, Réda Amalou et Tayeb Mahmoudi.

Après une présentation éclatante, hautement célébrée par le public, déclamée avec théâtralité, par l'incontournable comédien Abdelhamid Rabia, grande figure du théâtre et de la télévision, l'artiste mis à l'honneur a, dans des atmosphères solennelles, tenu à rendre hommage à la mémoire du regretté, Cheikh El Hadj Mohamed Khaznadjî (1929-2025), récemment disparu. Dans une ambiance de grands soirs, le

Dans une ambiance de grands soirs, le récital a commencé avec "Touchiet Zidène", après l'exécution remarquable à l'Oud par Bachir Mazouni, d'un istikbar dans le mode épynome, qui a ouvert la voie à l'interprétation de la Nouba dans la même variation modale. Devant un public recueilli, l'artiste a ainsi rendu avec une voix de ténor, présente et étoffée les pièces, M'caddar, "Bi dimam el hawa", B'taihi, "Maâchoukoum oura gheydi el hicen", istikbar, Djerdi "Mata nestaribou", Ncraf 1.



"Aâtir el anfous", N'çraf 2, "Men hobbi had el ghazel", Dlidla, "Kemmi serri djahda", N'çraf 3 "Ya kamil el maâni" et le kh'lass, "Sellî houmoumek".

À l'issue de cette belle prestation et devant les youyous nourris qui fusaient de partout et les applaudissements répétés de l'assistance, Bachir Mazouni a été honoré par ses pairs et ses amis, Brahim Bahloul, Mokdad Zerrouk, Hamid Kheddim, Abdelkader Benda-mache, Abdelhamid Cherdoud, Mourad Bernoussi, Abdelhamid Rabia, Rédha Doumaz et Nacer Mokdad, entre autres.

Musicien formé essentiellement au conservatoire d'El-Biar à Alger dès 1974, Bachir Mazouni a depuis son enfance évolué dans un milieu familial favorable à l'apprentissage de la musique, avec un père comme El Hadj Mohamed Mazouni, grand maître formateur de la musique andalouse.

R.C.

# ITÉLÉ

6ter

MacGyver

21h10



Sous la direction de Patricia Thornton, MacGyver est entouré d'une équipe dynamique, incluant Jack Dalton, un ancien agent de la CIA au passé tumultueux, et Riley Davis, une hacker brillante mais imprévisible.

france.3 Meurtres à...

21h10



Isabelle, récemment couronnée Reine d'Araucanie, est retrouvée décapitée dans les jardins du château dont elle venait d'hériter. Emma Lambert, jeune lieutenant de police, est envoyée pour mener l'enquête.

TF1 SÉRIES FILMS

Joséphine, ange gardien

21h10



Joséphine, l'ange gardien bienveillant, se retrouve face à une situation délicate. Elle intervient pour soutenir Florence, une jeune maman récemment divorcée, qui s'apprête à vivre son premier réveillon sans la présence de son fils de 6 ans.

arte

Les diamants : Histoire, mythes et réalité

20h50



Les diamants, symboles d'amour, de pouvoir et d'éternité, brillent d'un éclat dont le prix peut dépasser toute estimation, alors qu'ils ne sont en réalité que du carbone comprimé. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des aventuriers rapportent en Europe ces pierres précieuses venues d'Inde.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

Impression

Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :  
l'Entreprise Nationale de communication,  
d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42  
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis  
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'une quelconque réclamation

LA NATION 14  
Samedi 20 Décembre 2025

# VISION



france.4 Le château ambulant

21h10



Au cœur d'une aventure se trouve Sophie, une jeune femme timide et réservée de 18 ans, qui se consacre corps et âme à la chapellerie héritée de son père défunt. Sa vie monotone bascule le jour où elle croise la route de Hauru, un magicien...

TMC

Columbo

21h15



Dans un contexte de tensions croissantes au sein de l'école militaire Haynes, le colonel Rumford, désireux de préserver la tradition, se retrouve face à une décision du conseil d'administration visant à transformer l'établissement en lycée mixte.

Gulli

Lego Masters

21h05



Des personnalités s'associent à d'anciens candidats de l'émission et tentent de gagner 10 000 dollars pour une association. Le but du jeu est cette fois-ci de construire un train.

Siège social

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

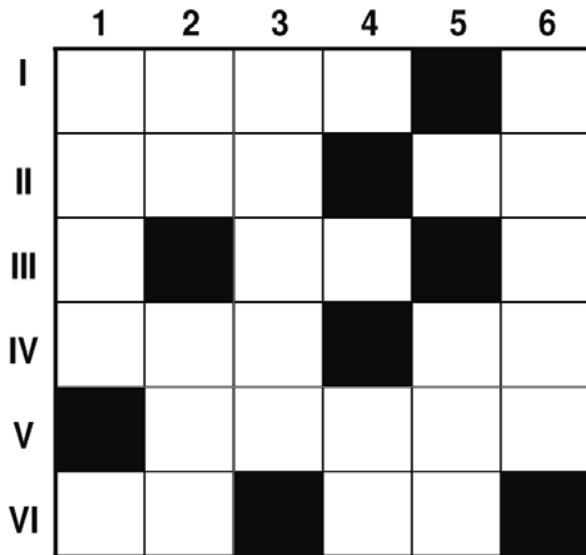
Tél/Fax : 023 46 32 76

E-mail: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

## Nombres croisés



## HORIZONTALEMENT

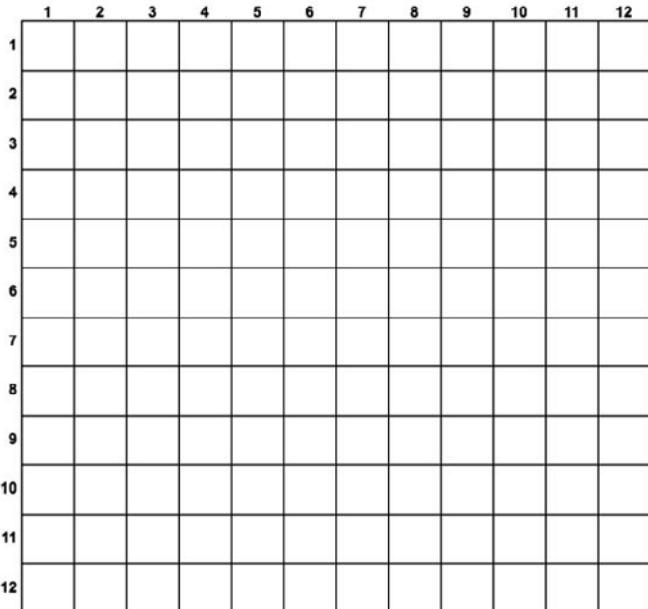
- I. Cette année, Ravaillac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique\* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyre de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

## VERTICALEMENT

1. L'an I de la République française.
2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
3. Multiple palindromique\* de 1111.
4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
5. Multiple de 67.
6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

\* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

## Grille muette N° 1116



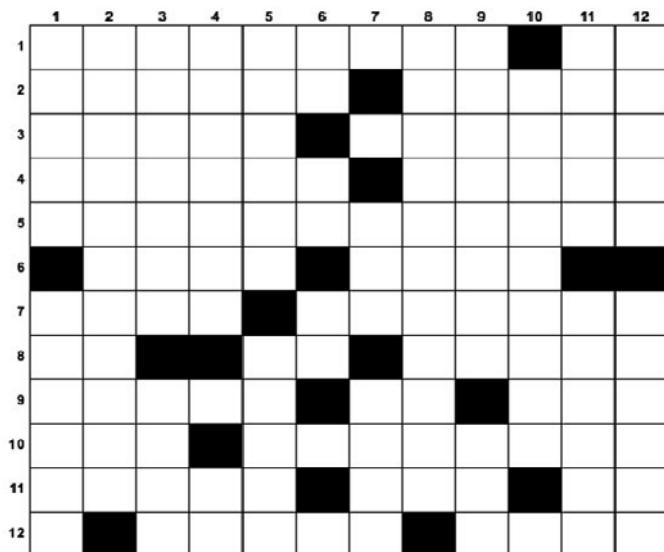
## Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissions le pavé.5 Passionné d'informatic.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

## Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

## Mots croisés grille N° 1116



## Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

## Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même age.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessairement à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

## Décès du journaliste Abdelkader Mimouni

Le journaliste et ancien Rédacteur en chef-Adjoint du quotidien El Djoumhouria, Abdelkader Mimouni, est décédé, jeudi à Oran, à l'âge de 81 ans, des suites d'un malaise, a indiqué le quotidien public paraissant à Oran.

Le défunt avait rejoint le journal El Djoumhouria en juillet 1976, où il fut l'un de ses piliers et comptait parmi l'élite des journalistes ayant fortement contribué à l'essor de ce quotidien, durant la période de son arabisation, selon la même source. Le regretté Abdelkader Mimouni, admis à la retraite en 2004, a occupé plusieurs postes, notamment celui de chef de la rubrique culturelle du journal, puis de Rédacteur en chef-Adjoint. Il est considéré comme l'un des journalistes de renom spécialisés dans le domaine culturel, ayant contribué de manière significative à l'enrichissement de la scène médiatique culturelle aux niveaux local et national.

La dépouille du défunt a été inhumée dans l'après-midi au cimetière d'Aïn El Beïda, à Oran.

## ALGER

### Un programme riche et varié durant les vacances scolaires

La wilaya d'Alger a tracé un programme riche et varié durant les vacances scolaires d'hiver comportant notamment des activités éducatives, culturelles et sportives. Lors d'un point de presse animé, mercredi, au siège de la wilaya, le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, Yacine Siafi, a indiqué que ce programme d'activités s'adresse à toutes les catégories d'âge, précisant que des portes ouvertes seront organisées sur les

sports nautiques, le triathlon, le volleyball et le handball, ainsi que sur le respect de l'environnement et la sensibilisation sur les questions de sécurité routière, en plus des spectacles de théâtre, des projections de films et autres ateliers ludiques et de coloriage. De son côté, la directrice de la culture de la wilaya d'Alger, Yamina Bendaoud, a fait remarquer que le 18e festival national du théâtre professionnel, prévu du 22 décembre au 1er janvier 2026, est inclus dans l'élan culturel et éducatif qui caractérise ce programme d'activités. Pour sa part, la directrice du Jardin botanique du Hamma, Kenza Benmenni, a établi l'essentiel des activités au programme du jar-

din d'Essai, basées autour d'une exposition des différentes qualités de miel et ses produits dérivés, d'ateliers d'apiculture et de conférences en lien avec ce produit naturel. En parallèle, des randonnées à pied, à cheval ou à vélo, des ateliers de jardinage, des sorties de découverte de la nature et de camping familial, seront également au menu de ce programme.

### DELY BRAHIM (ALGER)

#### Incendie dans des magasins de prêt-à-porter

Aucune perte humaine n'a été déplorée dans l'incendie déclaré à 3H22 dans des magasins

Samedi 20 Décembre 2025

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

05:58 12:32 15:19 17:31 18:57

## Météo

Alger  
Tiaret  
Constantine

18	Tizi Ouzou	16
20	Béjaïa	15
16	Oran	20

de prêt-à-porter dans la commune de Dely Ibrahim à Alger, a annoncé, hier, la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Suite à l'incendie qui s'est déclaré dans deux villes exploitées comme magasins de prêt-à-porter, au niveau de la cité 11 Décembre 1960, commune de Dely Ibrahim (daïra de Cheraga), huit camions citerne, une ambulance et une échelle mécanique ont été mobilisés à cet effet, précise la même source. L'incendie a été totalement maîtrisé à 5H50 et aucune perte humaine n'a été déplorée, a ajouté le communiqué.

## MILA

### 129 pièces archéologiques transférées au musée Cirta de Constantine

Les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila viennent de transférer 129 pièces archéologiques au musée public national Cirta de Constantine en vue de leur protection et de leur conservation. Les pièces acheminées vers le musée Cirta se composent de 106 pièces de monnaie, en argent, en plomb et en bronze datant des différentes époques historiques depuis la période numide jusqu'à l'ère moderne, a déclaré à l'APS le chef du service du patrimoine culturel de la direction de la culture, Lezghad Chiaba. Des lampes en terre cuite datant de la période romaine, un pistolet traditionnel fabriqué en Belgique en 1848, des fragments d'un chandelier en cuivre, une bague en or, ainsi que des récipients anciens en terre ont également été transférés.

Toutes ces pièces ont pu être ré-

cupérées grâce à la vigilance des services de la sûreté et de la gendarmerie nationales ainsi que par les services de la direction de wilaya de la culture et des arts, a encore ajouté M. Chiaba, précisant que ces pièces ont été transférées à Constantine "après l'achèvement de toutes les procédures légales d'usage", dans le cadre des efforts déployés pour les protéger et les conserver dans des conditions appropriées, étant donné que Mila ne dispose pas à l'heure actuelle de musée. Selon la même source, le dépôt de ces pièces au musée Cirta porte à 11.787 le nombre total d'artefacts récupérés dans la wilaya de Mila et déposés au musée public de Constantine depuis 2011.

## MILA

### 129 pièces archéologiques transférées au musée Cirta de Constantine

Spéculation sur l'allocation de voyage à Souk Ahras  
13 individus condamnés à 18 mois de prison ferme

Le tribunal de Souk Ahras a condamné, jeudi après-midi, 13 individus à 18 mois de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars pour les délits d' "entrée et de sortie illégales du territoire national" et "infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux", a-t-on appris auprès du parquet. La même source a précisé que "les 11 et 14 décembre 2025, les gardes-frontières de Souk Ahras ont arrêté 13 individus qui tentaient de franchir la frontière en provenance d'un pays frère de manière illégale, en dehors du poste frontalier, après avoir bénéficié d'une allocation de voyage de 750 euros, et ce, pour échapper aux conditions légales imposées pour bénéficier de cette allocation, notamment la durée de séjour à l'étranger conformément à la réglementation".

Après le contrôle des concernés,

une somme d'argent en devises de 750 euros a été découverte en possession de chacun d'eux, a ajouté la même source, soulignant qu'"après l'enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de Heddada, les suspects ont été présentés devant la procureur de la République et poursuivis en vertu des procédures de comparution immédiate pour avoir commis les délits cités". La même source a rappelé que "ces actes sont punis par l'article 175 bis 1 du code de procédure pénale et les articles 01 et 01 bis de l'Ordonnance n° 96-22 du 9 juillet 1996, modifiée et complétée, relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger". Le jugement rendu condamne les 13 individus à une peine de 18 mois de prison ferme et à une amende de 200.000 dinars, ainsi qu'au versement d'un dédommagement de 200.000 dinars à la partie civile, selon la même source.

## GRANDE BRETAGNE

### Le roi Charles III reçoit l'Algérien Samir Zitouni



Le roi Charles III a reçu, mercredi, Samir Zitouni, l'Algérien qui a risqué sa vie pour sauver des passagers dans un train en Grande Bretagne lors d'une agression au couteau, en novembre dernier. Le roi Charles III a reçu Samir Zitouni, qui travaille comme agent de sécurité dans le train, ainsi que le conducteur Andrew Johnson, lors d'une réception organisée en leur honneur et en reconnaissance pour les plus hautes autorités britanniques de leur bravoure face à l'assassinat qui avait tenté d'agresser des passagers du train dans la région de

Cambridgeshire, le 1er novembre dernier. Zitouni a fait face à l'assassinat qui s'était attaqué aux passagers avec un couteau. Poignardé à plusieurs reprises, il avait été admis à l'hôpital.

Suite à cette agression, le Consul général d'Algérie à Londres, Abdelmadjid Amini, s'est immédiatement déplacé au chevet du ressortissant algérien. Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, avait salué "la bravoure et l'héroïsme exceptionnels de notre concitoyen qui a suscité

une vague de sympathie, de reconnaissance et d'admiration au niveau de la classe politique et de la société britannique".

"L'élan spontané de notre concitoyen d'apporter son aide et son assistance intrépide à autrui, quels qu'en soient les circonstances et les sacrifices, n'est pas étranger aux valeurs algériennes ancestrales de courage, de vaillance et d'humanisme solidement enracinées chez nos compatriotes où qu'ils se trouvent dans le monde", avait-il souligné.

## ORAN

### Saisie de près de 53.000 comprimés de psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité

Les services des Douanes algériennes, en coordination avec des unités de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale, ont procédé à la saisie de près de 53.000 comprimés psychotropes et plus de 2,2 kg de kif traité, lors de deux opérations distinctes, ont indiqué, jeudi, les mêmes services. Dans le cadre de l'exécution des missions de terrain continues des équipes opérationnelles des Douanes, et au cours de deux opérations distinctes menées respectivement dans les territoires de compétence

de l'Inspection des sections des Douanes d'Oran extérieur et de l'Inspection des sections des Douanes de Bir El-Ater (Tébessa), les services des Douanes algériennes, en étroite coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendarmerie nationale, ont saisi 52.939 capsules de psychotropes de type "Prégarabaine 300 mg", ainsi que 2.254 kg de kif traité, a précisé un communiqué des services des Douanes. Quatre individus ont été arrêtés et présentés devant les autorités ju-

diciaires compétentes pour la poursuite des procédures d'enquête. Un montant de 281.000 dinars, ainsi que quatre véhicules utilisés dans les activités de contrebande ont également été saisis. Ces opérations confirment le niveau de coordination et de mobilisation permanente entre les différents corps de sécurité pour lutter contre les crimes de trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, afin de préserver la sécurité nationale et la sûreté des citoyens, selon la même source.